

Paris, le 1^{er} avril 2021

CAMPAGNE D'EMPLOIS ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·ES : OÙ SONT LES POSTES ?

Alors que les effectifs étudiants ne cessent d'augmenter, que les établissements universitaires sont pour la plupart sous-dotés, que la situation sanitaire a encore accentué les besoins en termes d'enseignement et de recherche, le nombre de postes d'EC mis au concours en 2021 n'est à ce jour que de 1707 (1074 MCF et 633 PU)* contre 1817 l'année précédente et 2209 en 2016. **Le ministère a donc revu à la baisse les autorisations de concours d'enseignants-chercheur-es (EC) pour cette année !**

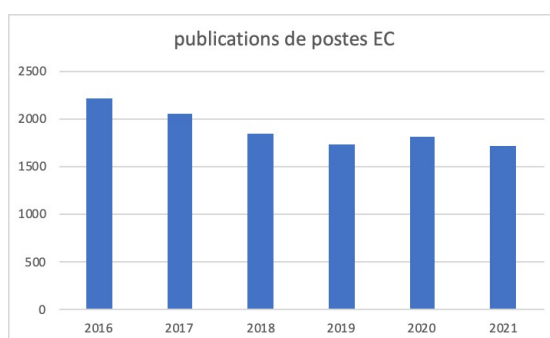
Le nombre de postes pourvus baisse tout aussi régulièrement : 1629 en 2019 (dernier chiffre connu) contre 2063 en 2016. Les universités sont loin de pouvoir atteindre leur plafond d'emploi du fait des restrictions qui entourent la gestion de leur masse salariale. Cela se manifeste concrètement par des "gels de poste", c'est-à-dire par des transformations temporaires de supports de postes de titulaires qui se perpétuent année après année.

Le scénario qui se profile est donc au mieux celui d'une stagnation, voire d'une poursuite de la diminution nette de l'emploi titulaire constatée entre 2017 et 2019 (moins 1100 postes d'EC). **Bien loin des accents triomphalistes qui ont accompagné le vote de la LPR, le gouvernement persiste dans la voie de l'austérité budgétaire** pour les universités au détriment des conditions de travail des personnels et de l'avenir des étudiant·es.

En 2018, selon le bilan social, ce sont 174,7 millions d'euros d'heures complémentaires qui ont été payées aux enseignants et enseignantes titulaires (soit 4,4 millions d'heures supplémentaires ou l'équivalent de 22 750 emplois d'EC), et 54,4 millions d'euros d'heures complémentaires payées aux enseignant·es non titulaires, hors doctorant·es (soit 1,4 million d'heures complémentaires ou l'équivalent de 7 080 emplois d'EC).

Il est urgent que le gouvernement prenne la mesure de la situation d'implosion dans laquelle se trouvent les établissements universitaires ainsi que les conséquences de la crise sanitaire. Au total, ce sont au moins 30 000 postes d'EC qui font défaut au vu des heures de formation à assurer, même en ne tenant pas compte du volume d'heures d'enseignement assurées par près de 150 000 vacataires.

Pour le SNESUP-FSU, il est nécessaire de planifier dans la durée une augmentation significative des recrutements pour combler ce déficit et le sous-encadrement des formations. Cela doit commencer par la création de 2000 postes d'enseignant·es et d'enseignant·es-chercheur·es supplémentaires pour la rentrée universitaire. Il y a urgence si nous voulons qu'elle se déroule dans des conditions acceptables pour toutes et tous. ■



SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr

* https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_postes_GALAXIE.htm (fichier consulté le 30 mars)